

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18015179

**Tribunal de Commerce du Hainaut
- Division Charleroi -**

**ENTRÉ
LE 10 JAN. 2018^{re}**

Le Greffier

N° d'entreprise : 0823.039.159

Dénomination

(en entier) : **SAFE CONDUITE**

(en abrégé) :

Forme juridique : SPRL

Adresse complète du siège : Rue Thomas Bonehill, n°30 - 6030 CHARLEROI

Objet de l'acte : Organisation de l'organe de gestion - PV AGO du 4 décembre 2017

☐ **ORDRE DU JOUR**

- ☐ Rapport de l'organe de gestion.
- ☐ Approbation du bilan et du compte de résultats au 30 juin 2017.
- ☐ Affectation à donner aux résultats sociaux.
- ☐ Rémunération du capital
- ☐ Décharge à donner à l'organe de gestion
- ☐ Organisation de l'organe de gestion
- ☐ Divers

RESOLUTION

(...)

Enfin, l'organe de gestion confirme, que suite au décès de Monsieur Gonzague de GORQUETTE d'ARGOEUVRE le 16 juin 2017, l'organe de gestion, se compose depuis cette même date, de deux gérants, à savoir : Monsieur Philippe VERDIN et Monsieur Laurent CHARLIER.

L'assemblée générale confirme sa décision prise à l'unanimité le 16 juin 2017 et non encore formalisée, de donner décharge pleine et entière de la gestion de Monsieur Gonzague de GORQUETTE d'ARGOEUVRE.

Déposé en même temps qu'une copie dudit procès-verbal du 4 décembre 2017

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).